

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0010761

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3270

Société : RAH - 120679

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SKIREDT LEILA

Date de naissance : 05/04/1958

Adresse : RESIDENCE ANDALOUSSTA IMAH3

N° 1 Casablanca

Tél. :

Total des frais engagés : 1651 80345 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR SKIREDT
RHUMATOLOGUE
Residence Ben Omar Porte B
Rue Ibnou Natiss Maârif
Tél. 022.99.34.74.10 Casa

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des ARRETS
22.06.02	C.s		£50.00	RESID. BEI IBNOU MAARIF RUE IBNOU MAARIF TEL: 022 99 34 14 - 15 - CASA DR. MEKTOUBI IBN MAARIF RESID. BEI IBNOU MAARIF RUE IBNOU MAARIF TEL: 022 99 34 14 - 15 - CASA
22.06.02	infilatation		£50.00	DR. MEKTOUBI IBN MAARIF RESID. BEI IBNOU MAARIF RUE IBNOU MAARIF TEL: 022 99 34 14 - 15 - CASA

EXECUTION DES ORDONNANCES : 022.99.34.147

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	22/06/22	151,80 Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoriaires
		A M	P C	I M	I V	

FRAIS ET HONORAIRES

Le **82,00** OT 21007
ER 07/24
PF 182DH00

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de p

ant la nature des soins.

CETAMYL® 1000 mg
PARACETAMOL
Boîte de 10 comprimés P.P.V. : 13,20 DH

6 118000 191438

canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. Mekki SKIREDJ

RHUMATOLOGUE

Maladies des Os, des Articulations
de la Colonne Vertébrale
et Rhumatisme Inflammatoires

Diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier



الدكتور المكي سكريج

اختصاصي في أمراض الروماتيزم
العظام - المفاصل - العمود الفقري
خريج كلية الطب بمونبولي
التطبيب اليدوي
فحص المفاصل بالصدى

Osteopathie

Echographie Musculo Squelettique

Casablanca, le

22/6/22

Dear Dr. Skiredj Paris

825

1 - SOS see



Opérat R/pas

13,2

2 - Chatmyl see espac



→ 10j

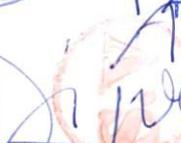
3 -

DR MEKKI SKIREDJ
RHUMATOLOGUE
Résidence Ben Omar - Porte B
Rue Ibnou Nafiss Maârif
Tél: 05 22 99 34 14 / 15 Casa

× 3j

16,6

3 - DR Mekki Skiredj



151,80 Diflapp



Dr. Mekki SKIREDJ
RHUMATOLOGUE
Résidence Ben Omar
Rue Ibnou Nafiss
Tél. 05 22 99 34 14 / 15 Casa

إقامة بن عمر - الباب B - زنقة ابن النفيس - الطابق الثالث - المعريف - البيضاء 14

05 22 99 34 15 Résidence Ben Omar - Porte B - 5 Rue Ibnou Nafiss - 3ème Etage - Maârif - Casa

Dr. Mekki SKIREDJ

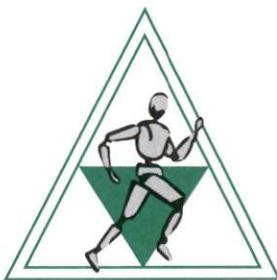
RHUMATOLOGUE

Maladies des Os, des Articulations
de la Colonne Vertébrale
et Rhumatismes Inflammatoires

Diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier

Osteopathie

Echographie Musculo Squelettique



الدكتور المكي سكيرج

إختصاصي في أمراض الروماتيزم
العظام - المفاصل - العمود الفقري

خريج كلية الطب بونبولي

التطبيب اليدوي

فحص المفاصل بالصدى

22/06/2022

FACTURE

Mme SKIREDJ LAILA

Infiltration (k10)..... 250.00DH

TOTAL 250.00DH

FACTURE ARRETEE A LA SOMME TOTALE DE DEUX CENTS CINQUANTE
DIRHAMS T.T.C.

DR. MEKKI SKIREDJ
RHUMATOLOGUE
RESID. BEN OMAR PORTE B, 5
RUE IBNOU NAFISS - MAARIF
TEL: 022 99 34 14 / 15 - CASA

